



BAREME LOCATION	HONORAIRES TTC Dans la limite d'un loyer hors charges mensuel TTC = loi Alur n°2014-366 du 24 mars 2014	Selon barème loi ALUR, à la charge de chaque partie
Visite, dossier de réservation, rédaction du bail, relevé de compteurs, assistance administrative au déménagement	7 € / m ² pour surface < à 50 m ² 6 € / m ² de 51 m ² à 70 m ² 5 € / m ² de 71 m ² à 130 m ² 4 € / m ² pour surface > à 131 m ²	Locataire
Etat des lieux	3 € / m ² pour surface < 100 m ² 2 € / m ² pour surface > 101 m ²	Locataire
Entremise et négociation	1 € / m ²	Bailleur
Publicité, recherche locataire, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, conseils juridiques et fiscaux, établir un congé au locataire	7 € / m ² pour surface < à 50 m ² 6 € / m ² pour surface de 51 m ² à 70 m ² 5 € / m ² pour surface de 71 m ² à 130 m ² 4 € / m ² pour surface > à 131 m ²	Bailleur
Etat des lieux	3 € / m ² pour surface < 100 m ² 2 € / m ² pour surface > 101 m ²	Bailleur
Avenant au bail	Offert	Bailleur Locataire
Location de parking ou garage	Honoraire d'un loyer hors charge	Bailleur 50% Locataire 50%
Locaux professionnels	8 % du loyer annuel HT	Bailleur 50% Locataire 50%



Transaction sur immeuble et fonds de commerce = Garantie SOCAF de 110 000 €

Gestion immobilière = Garantie SOCAF 120 000 €

CPI 25012015000001187 CCI Doubs

Barème d'honoraires TRANSACTIONS	
Prix en TTC dont TVA à 20 %*	
Carte professionnelle CPI 25012015000001187 CCI Doubs	
Prix net vendeur < à 60 000 €	10 %
Prix net vendeur compris entre 60 0001 et 80 000 €	6 000 €
Prix net vendeur compris entre 80 001 et 100 000 €	7 000 €
Prix net vendeur compris entre 100 001 et 130 000 €	8 000 €
Prix net vendeur compris entre 130 001 et 200 000 €	9 000 €
Prix net vendeur compris entre 200 001 et 230 000 €	10 000 €
Prix net vendeur compris entre 230 001 et 250 000 €	11 000 €
Prix net vendeur compris entre 250 001 et 350 000 €	12 000 €
Prix net vendeur > 350 001	4 %
Programme neuf = 5%	

BAREME GESTION FACILE	Honoraires TTC dont TVA à 20% à charge du propriétaire
Encaissement des loyers et charges Emission des quittances mensuelles Révision annuelle du loyer Régularisation des charges Préparation de la déclaration de revenus fonciers	7 % des sommes encaissées
BAREME GESTION SEREINE	Honoraires TTC dont TVA à 20% à charge du propriétaire
Bénéficiaire de tous les services « Gestion facile » plus :	
Garantie de paiement des loyers et charges : <ul style="list-style-type: none"> ■ Sans carence ■ Sans franchise ■ Sans limite de durée ■ Plafond de 90 000 € 	10 % des sommes encaissées
Assurance détériorations immobilières : <ul style="list-style-type: none"> ■ Prise en charge des dégradations non couvertes par le dépôt de garantie ■ Pas de franchise ■ Plafonnée à 10 000 € par sinistre 	
Garantie protection juridique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Frais d'avocat, d'huissier et de justice intégralement pris en charge et sans avance de fonds ■ Plafond de 20 000 € 	
Option délégation de maîtrise d'ouvrage	2 % du cout total des travaux